



# On l'a assez entendue, celle-là.

Il a fait la guerre aux chômeurs plutôt que la guerre au chômage.

**9 ans plus tard...** 60% des Québécois et Québécoises sans emploi, incluant les chômeuses et chômeurs saisonniers, n'ont plus droit aux prestations d'assurance-emploi pour lesquelles ils ont cotisé.

Il a fait la guerre aux retraités les plus démunis plutôt que la guerre à la pauvreté des aînés.

**9 ans plus tard...** L'âge de la retraite pour recevoir les prestations du programme de Sécurité de la vieillesse est passé de 65 à 67 ans.

Il finance l'industrie de la guerre plutôt que le système de santé.

**9 ans plus tard...** Les transferts fédéraux pour la santé ont encore diminué, tandis que la part du Québec dans le budget annuel des dépenses militaires canadiennes dépasse le déficit pour lequel le gouvernement du Québec impose des coupes dans tous les services publics.

Il a soutenu l'industrie pétrolière de l'Ouest plutôt que nos régions et notre industrie manufacturière.

**9 ans plus tard...** Notre industrie forestière est plus vulnérable que jamais, le secteur manufacturier peine à reprendre, nos communautés sont menacées par des déversements de pétrole.

**LE 19 OCTOBRE, EFFAÇONS LA CASSETTE DU PARTI CONSERVATEUR.**  
Empêchons l'élection d'un nouveau gouvernement conservateur.

## VOTONS STRATÉGIQUE !

Posez-vous la question : est-ce que le candidat conservateur risque de l'emporter dans VOTRE circonscription, même par une marge infime ?

Si oui, savez-vous quel candidat ou quelle candidate a des chances réelles de lui barrer la route ?

Même si vous aviez choisi un autre parti, votez pour la candidate ou le candidat le mieux placé pour battre les conservateurs. Chaque vote compte !

Pour plus de renseignements sur le vote stratégique au Québec :

**VotonsStrategique.ca**

Autorisé par la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec.

**LE MO**  
LE MONDE OUVRIER



JOURNAL DE LA FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC (FTQ)

N° 113 / SEPTEMBRE-OCTOBRE 2015



**Plus de 150 000 personnes avec nous!**

PAGE 3

## PACTE FISCAL 2016-2019 DU MONDE MUNICIPAL

### Une attaque frontale contre le droit à la négociation

Le 23 septembre dernier, le président de la FTQ, Daniel Boyer, et le directeur adjoint du Syndicat canadien de la fonction publique au Québec (SCFP-Québec), Marc Ranger, ont sonné l'alarme sur la dévalorisation des employés municipaux et de l'expertise interne des municipalités. Ils réagissaient ainsi au contenu du « pacte fiscal 2016-2019 », qui a par la suite été signé le 29 septembre par le gouvernement du Québec, l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et la Fédération québécoise des municipalités (FQM).

PAGE 4

### Une dernière chance pour la planète

La FTQ et quelques syndicats affiliés participeront à la 21<sup>e</sup> édition de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques qui se tiendra à Paris du 30 novembre au 11 décembre prochains. Cet événement est considéré comme étant celui de la dernière chance pour la planète. C'est pourquoi une multitude de groupes de la société civile feront pression sur les gouvernements afin qu'ils s'engagent à limiter le réchauffement climatique en dessous de 2°C. Une grande marche pour le climat aura lieu le 29 novembre à Ottawa. La FTQ vous invite à y participer en grand nombre.

PAGE 12

### Journée de réflexion sur l'assurance médicaments

Depuis quelques années, les régimes d'assurances collectives subissent de fortes pressions en négociation dues à une augmentation substantielle des coûts du volet médicaments. Selon plusieurs prévisions, ces coûts continueront d'augmenter à cause, notamment, de l'arrivée de nouveaux médicaments plus coûteux et du vieillissement de la population. La pérennité des régimes d'assurances est donc loin d'être garantie.

PAGE 12



VINCENT LECLAIR

**Camp des jeunes  
de la FTQ**

PAGE 4



ISABELLE GAREAU

**Métier :  
conseiller syndical**

PAGE 5



MARTINE DOYON

**L'École des femmes**

PAGE 6

ESPACE RÉSERVÉ À L'ENVOI POSTAL  
ENVOI PUBLICATION CANADIENNE N° 40063488  
Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à la  
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)  
565, boulevard Crémazie Est, bureau 12100, Montréal (Québec) H2M 2W3

## Les cols bleus de la Ville de Rimouski s'affilient au SCFP

À l'issue d'un scrutin secret tenu le 15 septembre dernier, la Commission des relations du travail (CRT) a annoncé que c'est le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) qui a remporté le vote d'affiliation syndicale des cols bleus de la Ville de Rimouski.

Syndiqués avec la CSN depuis plus de 65 ans, les 146 travailleurs devaient choisir un agent négociateur entre le SCFP et la CSN. Ce vote avait été ordonné par la CRT à la suite de l'adhésion majoritaire des membres cet été au SCFP.

Avec cette victoire, le SCFP est fier d'accueillir la plus importante unité syndicale de cols bleus dans l'est du Québec.

« C'est avec un immense plaisir que nous accueillons ces travailleurs et travailleuses. Soyez assurés que l'intérêt de chacun des membres sera défendu et représenté par le SCFP. Les travailleurs de Rimouski seront bien outillés pour l'avenir. En unissant nos forces, nous aurons un secteur municipal fort et gagnant sur toute la ligne ! », affirme le directeur adjoint du SCFP et responsable du secteur municipal, Marc Ranger.

À l'aube du renouvellement de leur convention collective qui vient à échéance le 31 décembre prochain, le SCFP est conscient des enjeux qui touchent les travailleurs et travailleuses de Rimouski et promet de mettre toutes les ressources nécessaires pour obtenir des gains réels. En s'unissant aux autres grands syndicats du secteur municipal du SCFP-Québec, les travailleurs et travailleuses de la nouvelle section locale 5275 seront bien outillés pour relever les défis importants à venir. ■



ADELIN MANTYK

## Des mannequins manifestent

Le 14 septembre dernier, le Syndicat québécois des employés et employés de services, section locale 298 (SQEES-298), a rivalisé d'imagination pour dénoncer les conditions de travail dans les résidences privées pour personnes âgées.

Alors que les travailleurs et travailleuses prenaient soin des résidents et résidentes, un attroupement de mannequins, pancartes et slogans à la main, ont accueilli les représentants des médias venus entendre le président de la FTQ, Daniel Boyer, et le président du SQEES-298, Richard Belhumeur, qui ont dénoncé le traitement réservé au personnel des résidences.

### Des salaires de misère

« Le salaire moyen des travailleuses, car ce sont surtout des femmes, est de 12,50 \$ l'heure,

a déploré Daniel Boyer. C'est environ 22 000 \$ par année. Autrement dit, on maintient le personnel dans des conditions de pauvreté et de précarité. »

### La population appuie les revendications syndicales

Un sondage de la firme Léger Marketing révèle que 89 % de la population croit qu'un salaire de 12,50 \$ heure pour de tels métiers est trop bas. Par ailleurs, 60 % des gens croient également que les administrateurs des résidences privées devraient prioritairement investir des sommes pour attirer et maintenir du personnel compétent.

« Ce sondage montre bien que la population pense comme nous : il est prioritaire de prendre soin des aînés et cela commence par le personnel qui s'occupe des soins de la vie quotidienne. D'ailleurs, le sondage

révèle également que 51 % de la population ne fait peu ou pas confiance à ces établissements pour prendre soin des aînés. Les propriétaires de résidences ont donc une pente à remonter dans l'opinion publique. Ces négociations représentent un excellent point de départ », a souligné Daniel Boyer.

### Un plan bien orchestré

Au cours des dernières années, le SQEES-298, le plus grand syndicat dans le secteur des résidences privées pour aînés, a pris les moyens pour que la plupart des conventions collectives de ce secteur se terminent en même temps à l'automne 2015.

Ainsi, quelques milliers de travailleuses et de travailleurs sont en mode négociation afin de renouveler leur contrat de travail. Les employeurs qui voudront maintenir du personnel compétent devront s'assurer de les payer convenablement.

« Nous visons des salaires de 15 \$ l'heure, a affirmé Richard Belhumeur.

Nous croyons qu'une telle augmentation diminuerait le roulement de personnel et bénéficierait par le fait même aux personnes aînées en résidence privée. » ■



GABRIEL DARVEAU

## FERMETURE TEMPORAIRE À HAVRE-SAINT-PIERRE

### La survie de la mine est en jeu

C'est le choc à Havre-Saint-Pierre sur la Côte-Nord. Rio Tinto, Fer et Titane a annoncé en septembre un arrêt temporaire des activités minières et de transport à ses installations de la mine Tio le 17 octobre. D'une durée de 5 mois et demi, cette fermeture touche 275 métallos sur un total de 300 travailleurs. Lorsque les activités devront reprendre en mars 2016, ce sera seulement pour 24 semaines et avec une centaine de travailleurs en moins (dont 80 syndiqués). C'est une dure épreuve pour cette petite communauté mono-industrielle tissée serrée de 3500 habitants ayant déjà subi un arrêt des activités pendant 8 semaines à l'été.

À la suite de l'annonce de l'arrêt des activités, un comité de suivi a été formé et plusieurs métallos en font partie. « Ce coup dur de 5 mois et demi, on l'avale, mais on travaille fort pour 2016 », a lancé le coordonnateur régional des Métallos pour la Côte-Nord, Dominic Lemieux.

D'ailleurs, tout l'exécutif de la section locale 4466 de Havre-Saint-Pierre, le bureau régional de la Côte-Nord et la direction du Syndicat des Métallos ont déjà rencontré les hauts dirigeants de Rio Tinto, Fer et Titane à Montréal. L'employeur s'est engagé à trouver des solutions et à travailler conjointement avec tous les intervenants socioéconomiques et syndicaux de la Côte-Nord. « On veut faire travailler nos gens plus longtemps, au-delà de 2016. Cette mine nous a bien fait vivre depuis presque trois générations, le gisement est encore riche et peut encore bien nous faire vivre dans l'avenir », mentionne le président de la section locale 4466, Steve Arsenault. Des projets pourraient être réalisés, dont la construction d'une usine de traitement des eaux usées prolongeant la durée de la mine Tio et rendant possible la mise en exploitation d'autres gisements à proximité.

La mine Tio, important gisement d'ilménite, située au nord de Havre-Saint-Pierre, est en activité depuis 1950 et offre des perspectives d'exploitation de plus d'un demi-siècle. Le minerai extrait est transporté par chemin de fer jusqu'au port. Chargé sur un minéralier, le minerai est expédié au complexe métallurgique de Rio Tinto, Fer et Titane de Sorel-Tracy pour être transformé en produits titanifères et en poudres métalliques utilisées notamment dans la fabrication de peinture. ■

Steve Arsenault



DANIEL MALLETTE

## ÉLECTROMÉNAGERS DES MARQUES GE, HOTPOINT ET MCCLARY Campagne de boycottage



En août 2014, MABE Canada a déclaré faillite entraînant du même coup :

- ▼ Compression de 22 % dans le fonds de pension;
- ▼ Fin des assurances collectives;
- ▼ Fin de l'assurance vie.

Et pourtant, MABE, la compagnie mère, continue ses activités commerciales au Canada sous le nom de MC Commercial en partenariat avec la compagnie General Electric (GE) comme si de rien n'était !

La campagne de boycottage lancée par le syndicat Unifor a été appuyée à l'unanimité par les membres du Conseil général de la FTQ en mai dernier.

Pour en savoir plus, consultez le site [uniforquebec.org/actualites/faillite-mabe-messages-importants](http://uniforquebec.org/actualites/faillite-mabe-messages-importants). ■

## Une première convention collective pour des postdocs!

Aux prises avec des conditions de travail sous les normes minimales, les stagiaires postdoctoraux et boursiers postdoctoraux de l'Université Laval ont choisi de se syndiquer avec l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC). Accrédités en 2013, les postdocs ont entamé la quête de conditions de travail équitables. La décision arbitrale survenue à la mi-septembre offre plusieurs gains pécuniaires, en plus d'assurer des recours en cas de litige.

Après 14 mois de négociations, de conciliations et d'arbitrages avec l'Université Laval, les postdocs pourront enfin bénéficier d'une convention collective.

Il s'agit d'une première au Québec.

Leur employeur ne pourra plus les faire travailler plus de 35 heures par semaine sans que toutes les heures effectuées soient rémunérées. D'ailleurs, tout ce qui excédera 40 heures par semaine devra être rémunéré au taux supplémentaire. L'Université ne pourra plus affecter ces personnes salariées à des congrès ou à des réunions sans que leurs dépenses soient remboursées.

Les 225 postdocs, membres du Syndicat des auxiliaires administratifs, de recherche et d'enseignement, auront également droit à des assurances collectives, à un congé pour inva-

lidité et à des congés parentaux bonifiés. Ils auront droit à 20 jours de vacances par année ainsi qu'à un total de 17 jours fériés rémunérés. Un salaire minimum annuel a été instauré, en plus d'augmentations salariales de 2 % par année pendant les trois années que durera cette première convention collective. Enfin, employeur et postdocs cotiseront dans un régime de retraite.

« Il s'agit d'une excellente nouvelle qui tombe à point pour les autres postdocs représentés par l'AFPC et qui sont à la veille d'entamer la négociation d'une première convention collective avec leur université », affirme la vice-présidente exécutive de l'AFPC au Québec, Magali Picard. ■

### Journal de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

Président  
Daniel Boyer

Secrétaire général  
Serge Cadieux

565, boul. Crémazie Est  
Bureau 12100  
Montréal  
Québec H2M 2W3

Téléphone  
514 383-8000

Télécopie  
514 383-8001

ftq@ftq.qc.ca  
www.ftq.qc.ca

Rédactrice en chef  
Isabelle Gareau

Collaboration  
André Leclerc; Patrick Leblanc (AFPC); Sylvie Majeau, Jasmine Martin (CRFTQMM); Merlin Trottière-Picard (FTQ-Construction); Claude Parent (FSRQ); André Laplante (IREC); Normand Caron (MÉDAC); Clairandré Cauchy, Stéphane Paquet (Métallos); Sébastien Goulet, Vincent Leclair (SCFP), Benoit Hamilton (SQEES); Stéphane Lacroix (Teamsters); Andrée L'Heureux (UNIFOR); Rima Chaaban, Isabelle Coulombe, Josée Daoust, Jean Dussault, Manon Fournier, France Laurendeau, Alexandre Leduc, Atim León, Sylvie Lépine, Colin L'Érger, Marie-Josée Naud, Patrick Rondeau, Catherine Veillette, FTQ.

Conception graphique  
Anne Brissette

Illustrations  
Anne Brissette, Rouleau-Paquin Design, Upperkut, Tomasz Walenta.

Photos  
Clément Allard, Normand Blouin, Michel Cloutier, Gabriel Darveau, Martine Doyon, Luca Flor, FTQ-Construction, Isabelle Gareau, Michel Giroux, Serge Jongué, Stéphane Lacroix, Vincent Leclair, Marie-Andrée L'Heureux, Daniel Mallette, Adeline Mantyk, Cédric Martin, Rémi Minville, Josie-Anne Tremblay.

Abonnement et changement d'adresse  
mondeouvrier@ftq.qc.ca

Tirage  
41 000 exemplaires  
Produit par des travailleuses et travailleurs syndiqués chez Marquis Imprimeur.

Imprimé sur du papier fabriqué par les travailleurs et travailleuses de la section locale 174 du syndicat Unifor à Saint-Jérôme.

Expédié par des travailleuses et travailleurs syndiqués chez Transcontinental.

Toute reproduction totale ou partielle des articles est permise, et même encouragée, à condition d'en indiquer la source.

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec  
ISSN 0700-8783



MICHEL GIROUX

## Plus de 150 000 personnes avec nous!

La plus grande manifestation du Front commun du secteur public s'est déroulée au centre-ville de Montréal le 3 octobre dernier.

Solidaires des travailleurs et travailleuses du Front commun et inquiètes face au démantèlement de l'État québécois, plus de 150 000 personnes provenant des quatre coins du Québec sont descendues dans les rues en appui aux revendications des 400 000 personnes salariées des secteurs de la santé et des services sociaux, de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la fonction publique et des organismes gouvernementaux.

Bravo à tous et à toutes pour cette mobilisation hors du commun qui témoigne bien de la colère des employés et employées du secteur public face à un employeur/gouvernement qui refuse d'engager une réelle négociation!

Pour voir les photos et les vidéos de la manifestation, rendez-vous sur le site de la FTQ à [ftq.qc.ca](http://ftq.qc.ca) ou sur la page Facebook au [www.facebook.com/laFTQ](http://www.facebook.com/laFTQ). ■



CÉDRIC MARTIN



MICHEL GIROUX

«**M. Coiteux, notre mobilisation sera à la hauteur de votre arrogance ! Les assemblées sont bondées, les mandats de grève sont très forts. On ne parle pas de petits mandats à 51 % ou aux deux tiers. Les mandats de grève sont à 85, 90, 95 % en faveur de la grève. M. Coiteux, on ne veut pas faire la grève, on veut régler. On vous demande de donner des mandats à vos négociateurs, parce qu'on veut négocier, on ne veut pas niaiser ! Sinon on va exercer les mandats qu'on a »**, a déclaré le président de la FTQ, Daniel Boyer, devant une marée humaine solidaire et en colère qui s'étalait à perte de vue sur la rue McGill.



CÉDRIC MARTIN



NORMAND BLOUIN



ISABELLE GAREAU

## Un automne de grandes décisions

Notre édition du *Monde ouvrier* d'il y a un an s'ouvrait sur un cri du cœur : «*Indignez-vous!*». On y annonçait un automne chaud, on y reprochait au nouveau gouvernement libéral son coup de force visant à remettre en question l'ensemble du filet de sécurité sociale québécois sans mandat électoral. Le Front commun des travailleurs et travailleuses du secteur public commençait les négociations par le dépôt de demandes salariales correspondant à un simple rattrapage avec le secteur privé étalé sur trois ans. Où en sommes-nous un an plus tard?

Nous sommes à la veille d'une élection fédérale historique dont on espère qu'elle mettra enfin un terme à une triste décennie de reculs. Les trois gouvernements de Stephen Harper ont orienté le Canada dans une direction fort éloignée des intérêts des travailleurs et travailleuses. Alors qu'il a prétendu gouverner en leur faveur, soi-disant en restituant plus d'argent dans leurs poches, la vérité est tout autre. Tant sur le plan économique que sur le plan des valeurs, Harper et ses amis ont failli. D'ailleurs, le vote populaire anti-conservateur est très très majoritaire au Québec puisqu'il a été de 80 % en 2011 et le sera vraisemblablement à nouveau cette fois-ci.

Nous sommes aussi face à un tournant important dans la négociation entre le gouvernement Couillard et le Front commun : ça passe ou ça casse. Une année à traîner l'affaire en longueur et à dépeindre les demandes syndicales comme déraisonnables... ça suffit ! Les demandes syndicales n'ont rien de délirant : d'abord, garder la tête hors de l'eau en suivant minimalement l'inflation; ensuite, rattraper le retard vis-à-vis des salaires du secteur privé. Par contre, la proposition du gouvernement a de quoi semer la colère : une augmentation de seulement 3 % sur cinq ans, incluant un gel salarial pour les deux premières années, représenterait, par rapport à la hausse du coût de la vie, un appauvrissement de 7 % au terme de la convention collective – une offre inacceptable à l'origine d'une mobilisation sans précédent. Dans des assemblées bondées, les mandats de grève sont clairs. On ne parle pas de petits mandats à 51 % ou même aux deux tiers. Les mandats de grève sont à 85, 90, 95 % pour la grève. Les membres sont prêts à aller jusque là pour obtenir un peu plus de respect.

Entre ces deux fronts, un point commun : ce sont des luttes qui portent sur notre manière de voir la société. Harper et Couillard, malgré leurs différences, en proposent une vision néolibérale. Cet automne, notre défi sera non seulement de maintenir la mobilisation commencée il y a un an pour s'opposer au recul généralisé des services publics, mais aussi d'obtenir un changement de gouvernement à Ottawa. ■

Solidairement,

Daniel Boyer  
Président

Serge Cadieux  
Secrétaire général



## AUSTERITE.IRIS-RECHERCHE.QC.CA Un site à consulter, à bonifier et à partager !

Alors que le gouvernement soutient que les mesures d'austérité qui ont été mises en place depuis son arrivée au pouvoir n'ont pas de conséquences sur les services offerts aux citoyens et citoyennes ou pour le Québec en général, qu'en est-il réellement ? L'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS) a récemment lancé un site qui se veut un observatoire virtuel qui a pour mandat de tester la véracité de ce discours.

Depuis 2014, les libéraux ont coupé 3 606 827 000 \$ dans les budgets de l'État. Concrètement, qu'est-ce que cela veut dire ? Répertoire toutes les mesures d'austérité au Québec depuis l'élection du gouvernement libéral, ce site permet de faire des recherches par secteur et par région. Vous y trouverez les montants précis des compressions, les dates auxquelles elles ont été faites, ainsi que les conséquences concrètes qu'elles ont entraînées.

### Un site en constante évolution

Si vous êtes témoin d'une mesure d'austérité non répertoriée, l'IRIS vous invite à lui en faire part via un formulaire qui se trouve en bas de la page du site.

Bonne navigation ! ■

## La FTQ défend son mémoire dans le cadre du renouvellement de la Politique jeunesse

Le 24 septembre dernier, le président et le conseiller syndical du comité des jeunes de la FTQ, Maxime Sabourin et Patrick Rondeau, défendaient le mémoire de la FTQ au Secrétariat à la jeunesse dans le cadre des consultations pour le renouvellement de la Politique jeunesse du Québec.

D'abord mise en place en 2001, la Politique jeunesse a été renouvelée à deux reprises depuis. Des consultations pour son renouvellement avaient débuté en 2014 sous l'égide du gouvernement du Parti québécois. Le comité des jeunes de la FTQ avait alors cosigné un important mémoire sur les clauses de disparité de traitement. La centrale demandait alors que la loi soit modifiée pour que toutes formes de disparités de traitement soient interdites, ce qui n'est malheureusement toujours pas le cas.

Cette revendication est remise de l'avant dans le cadre de l'actuelle consultation que le gouvernement Couillard a circonscrite autour de quelques axes restreints.

### Pas en notre nom !

La FTQ a décidé de déborder du cadre imposé par le gouvernement et a profité de l'exercice pour faire une critique acerbe du programme d'austérité mis en place par le gouvernement, pour soi-disant « assurer un meilleur avenir aux prochaines générations ». Elle s'est fortement opposée aux récentes compressions qui ont

mené, entre autres, à des regroupements de Corporation de développement économique communautaire (CDEC) et à la disparition des forums jeunesse, et qui mettent en péril des concours comme *Chapeau, les filles!* ou *Secondaire en spectacle*.

Elle a également revendiqué la gratuité scolaire à tous les niveaux, de meilleures mesures d'employabilité et une hausse substantielle du salaire minimum.

En matière de politique familiale, la FTQ réclame l'annulation des baisses de cotisation du Régime québécois d'assurance parentale (RQAP), l'annulation de la modulation des frais de garde ainsi que l'élargissement du réseau des centres de la petite enfance (CPE).

Pour consulter le mémoire : [ftq.qc.ca/centre-documentation](http://ftq.qc.ca/centre-documentation). ■

## Participation record au Camp de formation des jeunes FTQ

Le 13<sup>e</sup> Camp de formation des jeunes de la FTQ s'est déroulé du 9 au 11 septembre 2015 dans la région de la capitale nationale et c'est un nombre record de 140 jeunes qui ont répondu à l'invitation.

Ce succès n'aurait jamais eu lieu sans la belle mobilisation des syndicats affiliés de la FTQ. Ces journées ont donné lieu à des conférences inspirantes et à des échanges fructueux sur la vision qu'ont les jeunes du syndicalisme.

Cet événement annuel est un lieu de prédilection pour pouvoir échanger avec les dirigeants de la FTQ. « Avec plus de 140 jeunes membres militants provenant de tous les syndicats affiliés, cette réunion annuelle envoie

*un message clair: le syndicalisme est toujours d'actualité et la relève s'implique »,* affirme le président de la FTQ, Daniel Boyer.

Provenant de tous les secteurs d'activités, les jeunes ont profité de cette rencontre de trois jours pour échanger et débattre d'enjeux de l'heure et approfondir des dossiers syndicaux et sociopolitiques au gré de l'actualité et des préoccupations du milieu syndical.

L'édition 2015 proposait notamment des conférences et des ateliers portant sur l'environnement et l'emploi, la lutte aux changements climatiques avec Bertrand Schepper de l'IRIS, Anne-Céline Guyon de STOP Oléoduc, Patrick Bonin de Greenpeace et Donald Lafleur du CTC. Christian Nadeau, philosophe et président de la Ligue des droits et libertés, a discuté avec les jeunes de démocratie syndicale et politique. Serge Morin, directeur adjoint au SCFP, a dressé un tableau global des mesures d'austérité libérale et de l'importance de la sauvegarde des services publics dans le contexte des négociations du secteur



VINCENT LECLAIR

public. Mélanie Dufour-Poirier et Mélanie Laroche, chercheuses à l'Université de Montréal, sont venues faire le plein de données sur les solutions que les jeunes ont par rapport à l'enjeu du renouvellement du syndicalisme et de l'engagement militant.

Dans le contexte des élections fédérales, Jean-

François Daoust, doctorant et chargé de cours à l'Université de Montréal, a fait le portrait de la situation préoccupante de la démocratie et du vote chez les jeunes. De plus, un atelier interactif a outillé les participants et participantes à savoir comment aborder la politique en milieu de travail ainsi qu'à convaincre les membres de voter pour

des partis représentant des valeurs syndicales. Pour le président du comité des jeunes de la FTQ, Maxime Sabourin : « Une chose est claire au sortir de ces trois journées très riches en discussions : un changement est nécessaire si nous ne voulons pas laisser moins aux générations futures que ce que nos propres parents nous ont laissé. » ■

## PACTE FISCAL 2016-2019 DU MONDE MUNICIPAL

# UNE ATTAQUE FRONTALE CONTRE LE DROIT À LA NÉGOCIATION

### SUITE DE LA UNE

Le nouveau pacte fiscal du monde municipal comporte une attaque de grande ampleur contre le droit à la négociation des conditions de travail des employés municipaux. En effet, il prévoit une « révision du cadre des relations de travail » par le dépôt d'un projet de loi au printemps 2016. Cette « révision » donnerait carrément aux municipalités le pouvoir de décréter les conditions de travail des employés.

Selon Marc Ranger et Daniel Boyer, en affaiblissant radicalement le droit à la négociation dans



CLEMÉNT ALLARD

les municipalités, le gouvernement du Québec exercerait une importante pression à la baisse sur les

conditions de travail. Cela diminuerait grandement la capacité des villes à livrer elles-mêmes des services et à

effectuer elles-mêmes des travaux. Au final, cet affaiblissement déplacerait exagérément l'expertise vers les sous-

traitants et rendrait les municipalités encore plus vulnérables à la collusion et à la corruption.

« Nous invitons les élus municipaux du Québec à examiner avec grande prudence ce nouveau cadeau empoisonné du ministre Moreau. Le gouvernement du Québec coupe les vivres aux municipalités et leur offre en retour des armes pour taper sur leurs employés, encore une fois. Cela affaiblirait les villes de multiples manières, notamment en rendant très difficiles le recrutement et la rétention de main-d'œuvre. Bref, c'est encore une déclaration de guerre de ce gouvernement contre

les services publics », a déploré Marc Ranger.

« La rémunération des employés municipaux est absolument compétitive par rapport au secteur privé et à l'industrie de la construction. Les négociations dans le secteur municipal fonctionnent très bien : 84 % des conventions collectives sont présentement réglées, et environ 98 % d'entre elles sont signées sans conflit de travail. Le rapport de force est équilibré dans ce secteur. Le gouvernement joue avec le feu avec cette nouvelle attaque frontale contre les services publics », a lancé Daniel Boyer. ■

# Métier : conseiller syndical

## Changer le monde !

«L'éducation est notre arme la plus puissante pour changer le monde.» Cette célèbre phrase de Nelson Mandela est reprise cette année sur la couverture du programme d'éducation de la FTQ, mais pourrait aussi être le slogan de la brigade qui compose le service de l'éducation, au 12<sup>e</sup> étage de l'Édifice FTQ, à Montréal.

Le Monde ouvrier a rencontré Jean Binet qui est entré en fonction au service de l'éducation de la FTQ en 2009. Originaire de Thetford Mines, ce passionné et grand convaincu de l'approche pédagogique de la FTQ, a fait ses premières armes syndicales dans le secteur des mines alors qu'il était opérateur de camion 100 tonnes.

### « Sentir qu'on participe au changement »

Assez rapidement dans sa carrière de syndicaliste, Jean s'implique comme formateur au service de l'éducation du Syndicat des Métallurgistes où il a donné différents types de formations. « C'est à ce moment très précis de ma vie que j'ai eu le sentiment d'avoir finalement trouvé ce que je voulais faire. J'avais enfin



Bien qu'ils soient régulièrement aux quatre coins du Québec pour donner des formations, les conseillers et conseillères du service de l'éducation de la FTQ font aussi beaucoup de travail de bureau afin de concevoir de nouveaux cours ou de mettre à jour les formations régulières offertes tout au long de l'année.

*L'impression de participer au changement et de pouvoir faire une différence.*

### Partir du connu pour aller vers l'inconnu

Le projet éducatif de la FTQ propose un modèle différent de celui où un « maître » (un expert, un professeur) enseigne à l'élève ce qu'il doit savoir et apprendre. Ce modèle est basé sur un autre choix stratégique, soit celui de l'apprentissage par l'expérience. La formation des formateurs et des

formatrices, ainsi que la conception du matériel pédagogique favorisent un processus au cours duquel un savoir est créé grâce au partage de l'expérience.

« On part du besoin des syndicats affiliés. Quels objectifs veut-on atteindre? Après avoir défini les objectifs généraux et les objectifs d'apprentissage, on entame la réflexion des méthodes et des activités qu'on va utiliser pour les atteindre. On va, par exemple, faire des jeux de rôles avec des mises en situation, visionner des vidéos ou avoir des discussions. On a bien sûr

« J'AIME RENCONTRER LES GENS ET J'AIME SAVOIR CE QU'ILS FONT COMME TRAVAIL. EN APPRENANT À LES CONNAÎTRE, JE PEUX PARTIR DE LEUR CONNU POUR JUSTEMENT TRANSFÉRER CES EXPÉRIENCES DANS LA FORMATION. »

des compléments théoriques qui accompagnent les cours, mais c'est surtout à partir du groupe que le contenu se bâtit. On tourne à l'envers l'ap-



Une des caractéristiques de cette approche est la coanimation, qui permet de mettre en évidence le travail en équipe et la solidarité qui rejoignent les valeurs du mouvement syndical. Sur la photo, Jean et son collègue Stéphane Hudon donnent une formation à des militants et militantes de différents syndicats affiliés de la FTQ dans le cadre de la présente campagne électorale fédérale.

proche traditionnelle de formation. On part des expériences concrètes des gens dans leur milieu de travail ou dans leur vie personnelle pour transposer cela dans l'action syndicale. C'est ce qu'on appelle le transfert dans l'action. Et mes années d'expérience comme formateur m'ont convaincu que cette approche fonctionne ! »

Pour en savoir plus, consultez le programme d'éducation 2015-2016 de la FTQ à [formation-syndicale.ftq.qc.ca](http://formation-syndicale.ftq.qc.ca). ■

Plus de 600 000 membres, c'est plusieurs milliers de corps d'emplois différents. Des hommes et des femmes qui travaillent dans des usines, des bureaux, des magasins, des entrepôts, des hôpitaux, sur des chantiers de construction, dans les airs, sur mer, les deux pieds sur terre.

Dans cette chronique, Le Monde ouvrier vous fait découvrir quelques-uns de ces métiers à travers des rencontres sur le terrain avec leurs artisans.

## La FTQ, fièrement engagée !

La FTQ s'est démarquée aux festivités de la Fierté 2015. En commanditant le Concert pour la paix mondiale qui inaugurait les festivités, la FTQ a voulu souligner son attachement aux valeurs d'égalité pour tous et toutes.



« Reconnaissons les richesses de la diversité et lançons-nous le défi de réaliser l'égalité des chances pour tous et toutes ! », a affirmé le secrétaire général de la FTQ, Serge Cadieux, devant la foule réunie pour l'occasion.

La FTQ a également participé à la journée communautaire et y a tenu un kiosque aux côtés du syndicat des Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce (TUAC) et du Fonds de solidarité. On estime que 90 000 personnes ont participé à cette journée où les occasions de jaser n'ont pas manqué !

Le traditionnel défilé de la Fierté a attiré 290 000 personnes, parmi lesquelles marchait une délégation de la FTQ, dont le président et le secrétaire général, ainsi que plusieurs vice-présidents.

Merci aux membres du comité sur les droits des gais, lesbiennes, bisexuels et transgenres (GLBT) de la FTQ qui ont fait de cet événement une réussite. ■

## Le Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires (MÉDAC)

Qu'ont en commun l'ancien président de la FTQ, Fernand Daoust, et les conseillers Réjean Bellemare et Marie-Josée Naud ? Ils ont tous représenté, à une période ou à une autre, la FTQ au conseil d'administration du MÉDAC. Pourquoi ? Pour soutenir sa mission et s'assurer que la voix des travailleurs et travailleuses est entendue dans les assemblées d'actionnaires des sociétés publiques, comme Bell Canada et Bombardier.

Fondé en 1995 par Yves Michaud sous le nom Association de protection des épargnants et investisseurs du Québec, le MÉDAC demeure la seule association au Québec vouée à la défense des intérêts des investisseurs. Organisme sans but lucratif regroupant plus de 1000 membres, le MÉDAC intervient notamment en présentant des propositions aux assemblées d'actionnaires des sociétés cotées en Bourse afin d'améliorer leur régie d'entreprise et d'assurer le respect des droits des actionnaires.

### La première victoire

En 1997, c'est le MÉDAC qui a obtenu des tribunaux (jugement Rayle) que les grandes banques canadiennes inscrivent des propositions d'actionnaires dans leurs circulaires de direction convoquant l'assemblée générale annuelle, une première au Canada et un premier pas pour la démocratie actionnariale. Depuis, plusieurs propositions du MÉDAC ont été adoptées : séparation des postes de président du conseil d'administration et de chef de la direction, divulgation des honoraires des auditeurs externes et des conseillers en rémunération, vote distinct pour chaque personne proposée à titre d'administrateur, vote consultatif sur la politique de rémunération des hauts dirigeants, présence des femmes au sein des conseils d'administration.

### Un représentant crédible et écouté

En plus de son action auprès des sociétés cotées en Bourse, le MÉDAC ne manque jamais l'occasion de faire valoir auprès des gouvernements et autres

instances réglementaires, le point de vue des investisseurs individuels sur le fonctionnement des marchés financiers. Grâce à ses mémoires bien documentés, de nombreuses recommandations du MÉDAC font aujourd'hui partie de l'encadrement juridique des valeurs mobilières et des sociétés par actions. Aussi, lorsque nécessaire, le MÉDAC saisit les tribunaux pour défendre des investisseurs lésés, prenant l'initiative de mener des recours collectifs, par exemple Cinar, Nortel et Manuvie.

### Un programme de formation reconnu

Avec son « Passeport MÉDAC », démarré en avril 2007 et reconnu par certains ordres professionnels et associations québécoises, le MÉDAC participe à l'effort collectif pour améliorer les connaissances et compétences des Québécois et Québécoises en matière d'investissement.

Pour connaître les services et les activités du MÉDAC ou y adhérer, visitez son site à [medac.qc.ca](http://medac.qc.ca). ■



## Bras de fer entre Unifor et Delastek à Grand-Mère

En grève depuis le 1<sup>er</sup> avril dernier, les membres de la section locale 1209 du syndicat Unifor se battent pour le respect du travail syndiqué au sein de l'entreprise. Depuis longtemps déjà, les relations de travail sont tendues alors que l'employeur confie du travail qui relève de l'accréditation syndicale à du personnel non syndiqué. « Il y a un département de recherche et développement dans l'usine et on ne s'entend absolument pas sur la définition que l'employeur utilise pour faire la production », a expliqué le représentant national d'Unifor, Luc Deschênes. À la fin août, une décision sans équivoque de la

Commission des relations de travail (CRT) a accueilli la plainte du syndicat pour négociation de mauvaise foi et rejeté celle de l'employeur. Précisons que c'est l'employeur qui avait entamé le recours afin de forcer le syndicat à renoncer à ses demandes. Le tribunal statue que la volonté syndicale de régler cette question du travail syndiqué est tout à fait légitime. De plus, le propriétaire de l'entreprise qui a un comportement extrêmement agressif envers les syndiqués, tant sur la ligne de grève que dans les médias, a carrément menacé de transférer la production au Mexique et s'est vu imposer une

série d'ordonnances, notamment de cesser de faire des menaces, de ne plus s'immiscer dans les affaires syndicales en tentant de discréditer les dirigeants syndicaux, de cesser de s'adresser aux médias, etc.

« Il est à souhaiter que le message très clair de la CRT soit compris par l'employeur et que nous puissions enfin trouver des solutions à la table de négociation », a expliqué le confrère Deschênes.

L'usine Delastek emploie près de cinquante membres d'Unifor et fabrique des composantes de pièces aéronautiques destinées à divers clients, dont Bombardier, Bell Helicopter et Viking.

### Solidarité régionale et sectorielle

« Les membres sont heureux de l'appui des syndicats en région et du conseil régional de la FTQ. C'est important pour eux, car ils comprennent qu'ils ne sont pas seuls dans cette importante lutte », a expliqué le représentant national.

En outre, les sections locales de l'aéronautique du syndicat Unifor ont aussi mis l'épaule à la roue en lançant une campagne de sensibilisation auprès de leurs employeurs qui sont parfois des donneurs d'ouvrage chez Delastek, notamment Pratt & Whitney, Bombardier, CMC Électronique et CAE. ■



À l'occasion d'un souper de solidarité qui s'est tenu le 21 mai dernier, le directeur québécois d'Unifor, Renaud Gagné, a remis au Conseil québécois les sommes amassées lors d'une collecte.

## DU 15 AU 21 NOVEMBRE 2015 Semaine de prévention de la toxicomanie

Depuis plus d'une trentaine d'années, la FTQ et ses syndicats affiliés œuvrent à prévenir les problèmes de dépendance pour venir en aide aux travailleurs et aux travailleuses. La création du comité alcoolisme, toxicomanie et autres dépendances de la FTQ, en 1983, a favorisé le travail commun de militantes syndicales et de militants syndicaux engagés dans l'aide aux personnes vivant des problèmes de dépendance. Le travail accompli, de pair avec l'évolution des connaissances scientifiques sur le sujet, a permis aux milieux d'être mieux équipés pour agir face à ces problèmes.

Bon nombre de conventions collectives comportent maintenant des clauses de reconnaissance de la maladie, ce qui permet aux personnes en difficulté de ne pas subir de mesures discriminatoires ou de représailles de l'employeur. Certaines conventions comprennent aussi des modalités d'assurance salaire et d'assurance maladie pour permettre la réhabilitation de la personne. Un vaste réseau d'entraide syndical est également présent dans toutes les régions du Québec pour aider les confrères et consœurs aux prises avec ces problèmes.

La prévention est aussi au cœur de l'action syndicale à la FTQ. Pour prévenir, il faut informer et sensibiliser les membres aux diverses problématiques de dépendance. La *Semaine de prévention de la toxicomanie* est un moment fort pour intervenir dans les milieux de travail. C'est pourquoi le comité alcoolisme, toxicomanie et autres dépendances de la FTQ s'implique à la promouvoir chaque année. Cette activité nationale aura lieu du 15 au 21 novembre 2015 et vise à sensibiliser la population aux effets de la surconsommation et aux façons de la prévenir.

Les syndicats affiliés et les conseils régionaux de la FTQ sont invités à profiter de cette semaine pour sensibiliser leurs membres aux problèmes de dépendances, notamment en utilisant les outils préparés par le comité.

Le matériel sera bientôt disponible sur la page du comité à [ftq.qc.ca/comitetoxico](http://ftq.qc.ca/comitetoxico). ■

## FERRISSON LES MILITANTS

### Ferrisson : l'histoire vivante du mouvement syndical

Un site web novateur met en ligne une série d'entrevues réalisées avec des militants et des militantes ayant vécu des tranches importantes de l'histoire du mouvement syndical québécois. Quelques-uns sont issus de la famille FTQ : Robert Dean, ancien dirigeant des TUA et vice-président de la FTQ; Jean-Guy Frenette, ancien conseiller politique de la centrale; Jean-Marie Gonthier, leader de la grève à la United Aircraft 1974-1975 et ancien conseiller permanent à la FTQ; Normand Caron, ancien directeur de l'éducation à la FTQ et l'un des artisans du Fonds de solidarité FTQ; et André Leclerc, ancien responsable de la solidarité internationale à la FTQ. S'ajoute aussi une émission spéciale sur la longue grève historique de la United Aircraft. Une émission spéciale avec Fernand Daoust, ancien secrétaire général et président de la FTQ, est en préparation.

Entrepris il y a deux ans, le projet des Productions Ferrisson intitulé *Les Militants* a recueilli jusqu'à présent les témoignages de 27 militants et militantes. Selon le cas, il peut s'agir d'une ou de deux émissions de 27 minutes, suivies d'un certain nombre de capsules de courte durée abordant des sujets très ciblés. Ces émissions, que l'on peut visionner à [ferrisson.com](http://ferrisson.com), donnent la parole à des militantes et militants issus de la mouvance syndicale, coopérative ou communautaire. À partir des expériences multiples qui sont relatées, de nouvelles pages de l'histoire sociale et économique du Québec sont produites.

Il est prévu que plusieurs autres acteurs et actrices des syndicats affiliés à la FTQ feront l'objet d'entrevues au cours des prochains mois, si des soutiens financiers permettent à Ferrisson de les réaliser.

À suivre. ■

## L'École des femmes: une réponse enthousiaste!

Le 8 novembre prochain s'ouvrira la première École des femmes de la FTQ. Soixante-dix militantes y sont déjà inscrites! Elle se tiendra au Manoir des Sables jusqu'au 13 novembre 2015.

L'affluence des inscriptions témoigne de l'intérêt pour cette formation destinée exclusivement aux militantes et de l'importance des besoins identifiés dans le *Rapport final du comité mixte sur le portrait des femmes à la FTQ et chez ses affiliés*, adopté au congrès de la FTQ en novembre 2013.

Moment fort de l'automne syndical, l'École est un moyen de stimuler l'engagement des femmes dans l'action syndicale pour le changement social. Lieu

de réseautage, de partage des expériences et d'effervescence, l'École permettra de développer les compétences et les connaissances des femmes. En soutenant les femmes dans leur cheminement syndical, elles seront mieux préparées pour participer à la vie syndicale et pour occuper des fonctions de responsabilité. La FTQ espère ainsi que les femmes prennent davantage de place dans les structures et les activités syndicales.

L'École s'adresse à trois groupes de militantes: la relève, les femmes engagées en santé et sécurité du travail et les femmes occupant une fonction de dirigeante. Chaque groupe aura un programme spécifique. Toutefois, plusieurs

activités sont proposées à l'ensemble des participantes, par exemple :

- ▼ Conférence d'ouverture sur *L'état de santé du mouvement féministe dans le contexte actuel*.
- ▼ Panel sur *Les femmes et le pouvoir*.
- ▼ Conférence sur *L'histoire des femmes au Québec et à la FTQ*.
- ▼ Ateliers pratiques COMMUNIQUER par divers moyens tels l'écriture, la parole en public, la vidéo, les médias sociaux, l'écoute, le débat-dialogue.

### L'École des femmes arrive à point!

Pour lutter contre l'austérité, les inégalités et les discriminations, on a besoin de personnes motivées,

engagées et compétentes. C'est ce que l'École des femmes se propose de créer!

### Sous le signe de la collaboration

L'École ne pourrait avoir lieu sans de nombreuses collaborations. Les services de la condition féminine et de l'éducation de la FTQ, ainsi que le Collège FTQ-Fonds, se sont mis à l'ouvrage pour concevoir le programme. Les ressources financières proviennent de trois partenaires: le Fonds de solidarité (groupe leadership), la subvention CSST (groupe SST) et une subvention de 25 000 \$ de la Caisse d'économie Desjardins des Travailleurs unis (groupe relève). ■



## PROGRAMME D'ÉDUCATION 2015-2016 DE LA FTQ

# Un large éventail de formations à votre disposition !

La célèbre phrase de Nelson Mandela «L'éducation est notre arme la plus puissante pour changer le monde» a inspiré l'équipe du service de l'éducation de la FTQ, qui, comme chaque année, a mis à jour son programme pour répondre aux besoins des syndicats affiliés. C'est plus d'une cinquantaine de formations qui sont offertes aux syndicats affiliés : formations et perfectionnements de formateurs et de formatrices, cours spécialisés et diverses activités du collège FTQ-Fonds. La FTQ poursuit également son travail d'éducation syndicale et politique pour contrer le discours de droite et d'austérité véhiculé par les gouvernements fédéral et provincial.

Les politiques de désengagement des gouvernements nous concernent comme citoyens et citoyennes, comme travailleurs et travailleuses et comme militants et militantes. À la FTQ, nous faisons le pari que mobiliser nos membres pour préserver nos acquis chèrement gagnés, tant aux plans politique et législatif que dans chacun de nos milieux de travail, passe en partie par l'éducation. Il est vrai que la droite a des alliés très puissants. Mais de notre côté, nous avons des alliances fortes et des milliers de militantes et de militants prêts à s'impliquer dans notre lutte pour contrer cette droite qui nous attaque de toutes parts.

Nous devons donc poursuivre et accentuer notre travail de sensibilisation et d'information. Cette riposte, qui vise des changements profonds et durables, doit passer par l'éducation et par la formation. La formation de nos leaders locaux, ainsi que de nos militants et militantes est notre arme première pour amorcer des changements, non seulement au plan politique, mais aussi dans toutes les actions que nous devons mener dans nos milieux de travail pour faire respecter les droits des travailleurs et des travailleuses et améliorer leurs conditions de travail et de vie.

Nous vous invitons en grand nombre à participer aux différentes formations offertes par le service de l'éducation de la FTQ et à préparer ainsi avec nous la riposte !

Le programme d'éducation 2015-2016 est disponible en ligne sur le portail de la FTQ à [formation-syndicale.ftq.qc.ca](http://formation-syndicale.ftq.qc.ca). Vous pouvez également vous procurer des exemplaires papier en communiquant avec Manon Fournier du service de l'éducation au 514 383-8039 ou par courriel au [mfournier@ftq.qc.ca](mailto:mfournier@ftq.qc.ca). ■

DE LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL, AUX RÉGIMES DE RETRAITE, AUX ASSURANCES COLLECTIVES, À LA FRANCISATION, EN PASSANT PAR LES MÉDIAS SOCIAUX, LE RÉSEAU D'ENTRAIDE SYNDICAL, L'ACTION POLITIQUE ET LE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL, LE SERVICE DE L'ÉDUCATION DE LA FTQ OFFRE PLUS D'UNE CINQUANTAINES DE FORMATIONS.

# Marche mondiale des femmes 2015

Cette année se tient la 4<sup>e</sup> édition de la Marche mondiale des femmes (MMF) sur le thème *Libérons nos corps, notre Terre et nos territoires*.

Une caravane féministe des résistances sillonne le Québec et est accueillie dans toutes les régions par des activités depuis le 24 septembre, et ce, jusqu'au 17 octobre.

Le 4 octobre, des vigiles se sont tenues pour la Journée de commémoration pour les femmes autochtones disparues et assassinées. La MMF se terminera par un grand rassemblement à Trois-Rivières, le 17 octobre 2015, Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté. La FTQ, qui a inscrit la MMF dans son plan d'action pour lutter contre l'austérité, invite ses syndicats affiliés à y participer en grand nombre. Toutes et tous sont invités : femmes, hommes et enfants.

## Des enjeux majeurs<sup>1</sup>

Au cours de ces trois semaines de mobilisations féministes, les femmes manifesteront leur opposition à

la destruction des services publics et des programmes sociaux par la logique d'austérité de l'État; dénonceront les changements climatiques et leurs répercussions sur la santé et le bien-être des femmes et des communautés; réclameront du gouvernement fédéral une commission d'enquête nationale sur la disparition et l'assassinat de 1186 femmes autochtones; s'opposeront à l'exploitation des ressources au détriment du droit à l'autodétermination des peuples autochtones et à la sécurité des femmes; et lutteront contre les violences sexuelles subies par les femmes dans l'armée et lors de conflits armés.

## Activités régionales

Chaque coalition régionale de la MMF organise à tour de rôle une activité pour accueillir la Caravane. Pour plus de détails sur ces activités, consultez le [www.mmfc.org](http://www.mmfc.org).

## Transport

Pour le transport par autobus, communiquez avec les différentes



## Déroulement de la Marche\*

- 10 h 00 Arrivée des autobus au terrain de l'Expo
- 11 h 00 Coup d'envoi de la MMF  
Départ de la marche (boul. des Forges)
- 12 h 00 Accueil officiel
- 13 h 00 Allocutions  
Action symbolique/politique
- 13 h 30 Spectacle
- 14 h 30 Fin des activités  
Retour aux autobus

\* Sujet à changement

coalitions régionales de la MMF pour vous inscrire. Le covoiturage est aussi encouragé.

Pour plus de détails, consultez régulièrement le site [femmes.ftq.qc.ca](http://femmes.ftq.qc.ca). ■

# Mon emploi, je le protège

Bonne nouvelle pour les travailleurs et travailleuses : le service Urgence-emploi du Conseil régional FTQ Montréal métropolitain s'est vu renouveler son financement d'Emploi-Québec pour une période de trois ans. Cela permettra aux conseillères, qui travaillaient presque exclusivement dans la grande région métropolitaine, de se déplacer dans toutes les régions du Québec pour soutenir les affiliés de la FTQ dans leurs démarches de prévention des pertes d'emploi.

CE SERVICE OFFERT DEPUIS 1992 A POUR OBJECTIF DE SOUTENIR LES SECTIONS LOCALES AFIN DE PRÉVENIR LES MISES À PIED, AINSI QUE LES FERMETURES D'ENTREPRISES.

À ce jour, par ses interventions, Urgence-emploi a permis de sauver des milliers d'emplois. Il a développé une expertise et des moyens d'action pour aider les syndicats locaux à faire face aux changements ainsi qu'aux crises qui affectent le marché du travail.

## Des nouvelles façons de travailler

Rappelons qu'au cours de leur histoire, la FTQ et ses syndicats affiliés ont eu à traverser plusieurs crises économiques et à négocier

dans des contextes très difficiles. Même durant les périodes d'accalmie, de nouveaux enjeux se sont manifestés et ont modifié nos façons de négocier. Ce fut le cas notamment lors de l'introduction massive des nouvelles technologies dans les entreprises, de la négociation par nos gouvernements de traités de libre-échange ou lorsque la mondialisation a mis nos entreprises en concurrence avec la planète entière.

«Nous devons sensibiliser et former les travailleuses et les travailleurs à la nécessité de mettre en place une "culture" de prévention qui leur permettra de développer un réflexe analytique de leur milieu de travail. Ainsi, ils seront plus aptes à déceler les signes révélateurs de difficulté et à détecter les tendances qui se des-

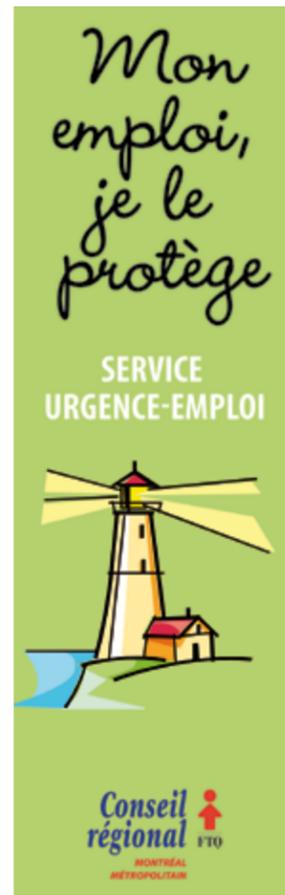
sinent dans leur entreprise et qui pourraient entraîner des pertes d'emplois», mentionne la conseillère au service Urgence-emploi, Sylvie Majeau.

## Miser sur la prévention pour conserver les emplois

Les travailleuses et les travailleurs, ainsi que les dirigeantes syndicales et dirigeants syndicaux détiennent collectivement une expertise considérable qui pourrait être davantage utilisée pour prendre les devants et faire des propositions qui serviront autant l'intérêt de l'entreprise que les leurs.

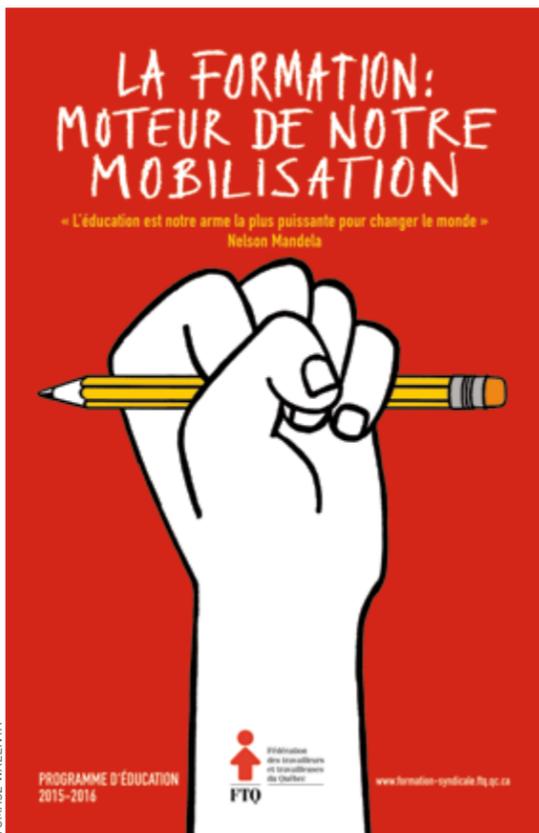
«C'est avant que les problèmes se manifestent qu'il est plus facile d'infléchir le cours des choses. Pour faire de la prévention, il faut y croire et il faut l'intégrer dans nos pratiques syndicales. Deux approches sont privilégiées par notre service : le diagnostic de l'entreprise menant à un plan d'action et l'utilisation de la formation. Comprendre le fonctionnement d'une entreprise et sa situation financière<sup>1</sup> qui permet d'infléchir sur notre milieu de travail, d'intégrer

1. Cette formation a été développée en collaboration avec la FTQ et le Fonds de solidarité FTQ. Grâce à sa Fondation de la formation économique, les frais de formation sont remboursés selon sa politique.



une approche préventive et de se pencher sur les solutions envisageables tout en mobilisant les membres», explique la conseillère au service Urgence-emploi, Jasmine Martin.

Vous vous inquiétez de l'avenir de votre entreprise? Communiquez avec les conseillères du service (Sylvie Majeau et Jasmine Martin) au 514 387-3666. Elles pourront vous suggérer une démarche pour le maintien et la sauvegarde de vos emplois. ■





# À LA SOURCE

BULLETIN DE LA FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC (FTQ) / SUPPLÉMENT AU MONDE OUVRIER / SEPTEMBRE-OCTOBRE 2015

## Mineur : un métier dangereux

Trois mois après l'effondrement qui a emmuré sous terre neuf mineurs pendant plusieurs heures le 25 mai dernier à la mine Westwood en Abitibi, les séquelles sont encore bien présentes.

Près d'une quinzaine de personnes sont en arrêt de travail : des mineurs qui ont été victimes de l'accident, d'autres qui avaient vécu une situation similaire en janvier ainsi que des travailleurs ayant participé aux opérations de sauvetage.

Les enquêtes se poursuivent toujours pour connaître les causes de l'accident et déterminer si ce secteur de la mine est assez sécuritaire pour être rouvert. « Pour l'instant, c'est clair, le secteur est sous scellé, personne n'y entre, il y a même 17 machines qui restent à l'intérieur », explique le président de l'unité (section locale 9291) et délégué du Syndicat des Métallos à l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur minier (APSM), André Racicot. La Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) poursuit son enquête, ainsi que le comité paritaire en santé et de sécurité de l'entreprise. Les enquêtes reposent cependant sur les données techniques de l'entreprise qui se font quelque peu attendre.

Pour André Racicot, l'année 2015 risque d'afficher un bilan peu

reluisant en matière de santé et de sécurité dans le secteur minier. En effet, aux deux accidents de la Westwood, s'ajoute un décès survenu pendant l'été à la petite mine Desmarais non-syndiquée en Abitibi.

### Un bilan positif, mais...

Il faut dire que l'année 2014 s'était pourtant soldée par un bilan plutôt positif sur le plan de la santé et de la sécurité dans le secteur minier. On note en effet une

diminution de 19 % de la fréquence combinée des accidents et de 13,8 % de l'indice de gravité de ceux-ci.

Le délégué à l'APSM, André Racicot, met cependant quelques bémols sur ces résultats positifs : « Ce sont des statistiques fournies volontairement par les compagnies. Certaines ne donnent pas leurs chiffres ou ne déclarent pas tout. » Il constate même une certaine dégradation au chapitre de la santé et de la sécurité. « Les entreprises sont sous pression avec le cours des métaux; la pression sur la production est très grande. »

Il anticipe même une recrudescence des accidents au cours des prochaines années.

« Les boomers prennent leur retraite et on voit entrer du personnel moins expérimenté. Par exemple, on voit plus d'accidents avec des roches, des affaires qu'on avait pourtant corrigées. » Il s'inquiète plus particulièrement de la santé et de la sécurité dans les mines souterraines, telles les mines d'or de l'Abitibi, notant que les améliorations ont été encore plus tangibles dans les mines de fer (à ciel ouvert).

Une chose est certaine, la prévention est plus assidue en milieu syndiqué, là où le syndicat est plus à même d'effectuer un suivi des accidents et de s'assurer du bon fonctionnement des comités paritaires. ■



LUCA FLOR

## En activité syndicale, assurez-vous d'être couvert en cas de lésions professionnelles auprès de la CSST

En tant que dirigeant ou dirigeante et militant ou militante de votre syndicat, êtes-vous protégé en cas d'accident du travail ?

Afin de faire le point sur la question, le service de la santé et de la sécurité du travail de la FTQ participera à des séances d'informations qui se tiendront dans les conseils régionaux de novembre 2015 à mars 2016.

Celles-ci s'adressent aux présidents et présidentes, aux vice-présidents et vice-présidentes ainsi qu'aux secrétaires-trésoriers et secrétaires-trésorières des sections locales.

Pour de plus amples renseignements concernant les séances d'informations, veuillez communiquer avec votre conseil régional. ■

### CONSEILS RÉGIONAUX DE LA FTQ

**ABITIBI-TÉMISCAMINGUE – NORD-DU-QUÉBEC**  
Téléphone : 819 762-1354 • abitibi-nordqc.ftq.qc.ca

**BAS-SAINT-LAURENT – GASPÉSIE – ÎLES-DE-LA-MADELEINE**  
Téléphone : 418 722-8232 • bsl-gaspesie.ftq.qc.ca

#### CÔTE-NORD

> **Haute-Côte-Nord Manicouagan**  
Téléphone : 418 295-3551 • cotenorq.ftq.qc.ca  
> **Sept-Îles et Côte-Nord**  
Téléphone : 418 962-3551 • cotenorq.ftq.qc.ca

#### ESTRIE

Téléphone : 819 562-3922 • estrie.ftq.qc.ca

#### LAURENTIDES-LANAUDIÈRE

Téléphone : 450 431-6659 • ftql-lftq.qc.ca

#### MAURICIE ET CENTRE-DU-QUÉBEC

Téléphone : 819 378-4049 • mauriciecentreqc.ftq.qc.ca

#### MONTÉRÉGIE

> **Richelieu**  
Téléphone : 450 926-6200 • monteregie.ftq.qc.ca  
> **Suroît**  
Téléphone : 450 567-0170 • monteregie.ftq.qc.ca  
> **Haute-Yamaska**  
Téléphone : Téléphone : 450 378-3557 • monteregie.ftq.qc.ca

#### MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

Téléphone : 514 387-3666 • montrealmetro.ftq.qc.ca

#### OUTAOUAIS

Téléphone : 819 777-5441 • outaouais.ftq.qc.ca

#### QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES

Téléphone : 418 623-8713 • quebec-chaudiereappalaches.ftq.qc.ca

#### SAGUENAY – LAC-SAINT-JEAN – CHIBOUGAMAU-CHAPAIS

> **Saguenay – Lac-Saint-Jean**  
Téléphone : 418 699-0199 • saglac-chibougamauchapais.ftq.qc.ca

> **Haut du Lac-Saint-Jean – Chibougamauchapais**  
Téléphone : 418 630-1960 • saglac-chibougamauchapais.ftq.qc.ca

Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

565, boulevard Crémazie Est, bureau 12100, Montréal (Québec) H2M 2W3  
Téléphone : 514 383-8000 • Sans frais : 1 877 897-0057 • Télécopie : 514 383-8038  
ftq.qc.ca • ftq@ftq.qc.ca

## Appel à tous

Depuis quelques années, on nous rapporte, tant au service de la santé et de la sécurité du travail qu'au service de la francisation de la FTQ, que la méconnaissance de la langue est un des facteurs identifiés lors des enquêtes d'accident.

Nous souhaiterions avoir un meilleur portrait du phénomène, mais, malheureusement, il n'existe, à notre connaissance, aucune statistique fiable sur le sujet.

C'est pourquoi nous lançons cet appel à tous.

Faites-nous parvenir un bref descriptif de l'accident et expliquez-nous quel rôle la méconnaissance de la langue a pu jouer.

Nous attendons vos informations par courriel à l'adresse [SSTfrancisation@ftq.qc.ca](mailto:SSTfrancisation@ftq.qc.ca).



## TCHØK

AMORTISSEUR  
COULEUR ■  
ACIER  
60CM x 15CM



POUR CHAQUE OBJET.

**ILYA**

UN TERME FRANÇAIS.

Plus c'est clair, plus c'est sûr.  
C'est le principe de la francisation française.  
[www.ilya.com](http://www.ilya.com)



## La FTQ-Construction continue la lutte contre les toilettes chimiques



Malgré l'adoption, en juin dernier, d'un nouveau règlement obligeant l'utilisation de toilettes à chasse d'eau, le combat pour éliminer les toilettes chimiques des chantiers n'est toujours pas fini.

La FTQ-Construction demande, depuis près de quinze ans, l'utilisation de toilettes avec chasse et avec lavabo sur les chantiers de construction du Québec. Pour la FTQ-Construction, il est inacceptable que les travailleurs et travailleuses ne puissent même pas se laver les mains en sortant des toilettes. Il est encore plus frustrant de voir les conditions des toilettes chimiques l'hiver, lorsque celles-ci sont tempérées avec la simple présence d'une chauffeuse collée sur le réservoir.

Depuis le 18 juin, tous les chantiers de 100 travailleurs et plus sont tenus de fournir des toilettes avec chasse d'eau. Le 18 juin 2016, cette nouvelle réglementation s'appliquera à tous les chantiers de 25 travailleurs et plus.

### Des employeurs de mauvaise foi

Au lieu de respecter le nouveau règlement, des

entrepreneurs font tout en leur possible pour retarder, contourner et dénaturer la nouvelle réglementation.

Sur plusieurs chantiers, les entrepreneurs disent ouvertement aux représentants syndicaux qu'ils utiliseront tous les délais légaux disponibles pour éviter de donner aux travailleurs de meilleures conditions sanitaires. Après presque quinze ans de discussions avec les associations patronales, la FTQ-Construction espérait que le temps des délais était terminé !

Plus inquiétant encore, certains employeurs essaient de contourner le règlement en ne mettant qu'une seule toilette avec chasse sur le chantier. Un chantier aura donc une toilette conforme et une dizaine de toilettes chimiques.

Enfin, certaines compagnies ont commencé à exercer des pressions sur la Commission de la santé et de la sécurité du travail pour qu'elle tolère des toilettes qui ne répondent pas à tous les critères prévus dans le règlement.

Pourtant, ce ne sont pas tous les employeurs qui sont de mauvaise foi. Certains se font un devoir d'appliquer les nouvelles normes. Ces employeurs ont compris que le succès de leur entreprise commence par le bien-être de leurs travailleurs et travailleuses. Il faut souligner leurs bons coups avec la même énergie que nous dénonçons les entreprises de mauvaise foi. ■



## Bravo aux travailleurs et travailleuses de la section locale 728 d'Unifor

En juin dernier, l'entreprise Halo Pharmaceutical Canada inc. a remporté le Grand Prix Innovation dans la catégorie Grandes entreprises pour la région des Laurentides. Avec ce prix, l'entreprise est maintenant en lice pour les lauréats nationaux en 2016.

### Problème à résoudre

Halo Pharmaceutical Canada inc. est une entreprise de recherche, de développement et de fabrication de médicaments située à Mirabel. À la suite d'une modification du protocole de nettoyage du mélangeur à haut cisaillement, le retrait de l'hélice devenait dorénavant obligatoire pour laver le dessous de la machine. Cette nouvelle procédure exigeait de soulever un poids de 225 livres et la forme du mélangeur empêchait le retrait à la verticale de l'hélice. Nécessitant l'intervention de deux employés, le retrait de l'hélice avec le palan était physiquement exigeant en raison du poids et des positions contraignantes. Il y avait donc des risques de blessures musculo-squelettiques et de coincements des mains ou des doigts.

### Mesures préventives et résultats

Pour remédier à cette situation problématique, Marc Lebel, mécanicien de l'atelier, appuyé d'une équipe à l'interne, a entièrement imaginé et fabriqué un lève-hélice, soit un système de soulèvement par cylindres pneumatiques. Cette innovation permet maintenant à un seul employé de soulever et de remettre l'hélice en place sans effort et sans risque de blessure. Cette réalisation a permis de régler un problème sur lequel l'entreprise travaillait depuis au moins deux ans. Les employés de la production et la direction sont entièrement satisfaits des résultats puisqu'il n'y a eu aucun accident depuis l'entrée en fonction du lève-hélice pneumatique

Bravo !

Pour voir la vidéo, rendez-vous au [www.csst.qc.ca](http://www.csst.qc.ca). ■

Source : CSST

# QU'ON SE LE DISE!

## Un danger imminent vous guette !

C'est le 31 octobre prochain qu'entreront en vigueur les nouvelles dispositions de la partie II du Code canadien du travail qui ont trait à la santé et à la sécurité du travail.

Enfouies dans le projet de loi C-4 (loi sur le plan d'action économique de 2013), une loi omnibus adoptée par le gouvernement conservateur, ces dispositions viennent changer les règles, notamment quant à l'exercice du droit de refuser d'exécuter un travail dangereux.

En modifiant la définition de danger afin d'y ajouter la notion de danger imminent, ces amendements viennent réduire de manière importante la portée de ce droit.

Cette nouvelle définition supprime le droit de refus fondé sur un danger potentiel (le danger est maintenant seulement fondé sur une menace imminente ou sérieuse contre la vie ou la santé). Cela signifie que les travailleurs et travailleuses devront attendre de se trouver face à une situation dangereuse avant de pouvoir exercer leur droit.

À titre d'exemple, l'exposition à un cancérigène connu ne pourra entraîner l'exercice du droit de refus parce que le danger de contracter un cancer n'est pas imminent.

Les procédures d'exercice du droit de refus seront aussi modifiées afin de les rendre encore moins accessibles aux personnes en emploi. En effet, la nouvelle façon de traiter le refus d'un travailleur d'exécuter un travail qu'il juge dangereux comportera dorénavant pas moins de 14 étapes.

Fait à noter, le même gouvernement effectue en même temps des coupes dans ses effectifs chargés de la santé et de la sécurité du travail.

En résumé, un droit vidé de son essence, difficile à appliquer, avec des procédures interminables, et de moins en moins de personnes chargées de le faire appliquer.

Ensuite, ce même gouvernement tente de nous faire croire qu'il prend la santé et la sécurité des personnes au travail à cœur !

Vous pouvez encore faire en sorte que ces modifications soient abolies. Il suffira d'y penser avant de voter le 19 octobre prochain ! ■

**LE PROJET DE LOI C-4 A ÉTÉ DÉCRIÉ PAR L'ENSEMBLE DU MOUVEMENT SYNDICAL, AINSI QUE PAR L'ASSOCIATION DU BARREAU CANADIEN.**

## La santé et la sécurité du travail, c'est non négociable !

La FTQ-Construction dénonce l'inaction des associations patronales dans la lutte contre les accidents de travail. La santé et la sécurité des milliers de travailleurs et travailleuses de la construction doivent être la priorité de tous les acteurs de l'industrie. Malheureusement, pour plusieurs familles endeuillées, ce n'est pas le cas aujourd'hui.

L'année 2015 s'annonce comme une des plus meurtrières en termes d'accidents de travail dans la construction depuis les dix dernières années. Seulement au

mois de septembre, plus de cinq travailleurs sont décédés dans un accident de travail sur un chantier de construction.

Ces statistiques navrantes démontrent la nécessité d'agir. Les vieilles pratiques ne permettent pas d'éliminer ces accidents. Il faut mettre en place des méthodes plus efficaces pour mieux planifier et prévenir les dangers sur nos lieux de travail.

### Une vie vaut plus que des profits

Les organisations syndicales proposent

constamment de nouvelles solutions pour diminuer le nombre d'accidents sur les lieux de travail. « J'ai l'impression que les profits sont plus sacrés que la vie d'un travailleur ou d'une travailleuse dans la vision des représentants patronaux. Leur première question, quand on leur présente une nouvelle mesure, est toujours reliée au coût. On ne peut pas mettre un prix sur la vie de travailleurs », s'insurge le directeur général de la FTQ-Construction, Yves Ouellet.

La Commission de la santé et de la sécurité du

travail (CSST) se contente de recommander de nouvelles mesures quand il y a unanimité entre les parties patronales et syndicales. Cette position équivaut à un aveu d'impuissance. Concrètement, toutes les associations patronales ont un droit de veto dans les comités de la CSST. La CSST se condamne elle-même au statu quo. Plus de 35 ans après l'adoption de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST) par l'Assemblée nationale, certains articles ne sont toujours pas en vigueur. Les associations

patronales refusent de discuter d'un règlement qui permettrait d'appliquer la LSST. « En 1980, le Québec était considéré comme étant à l'avant-garde dans le monde en matière de santé et de sécurité au travail. En 2015, nous avons des décennies de retard », se désole Yves Ouellet.

### Repenser le fonctionnement de la CSST

« Le rôle de la CSST doit être repensé. La santé et la sécurité du travail doivent pouvoir être imposées, et non pas négociées. Jamais les syndicats ne devraient

avoir à négocier une nouvelle norme qui peut empêcher des accidents », poursuit Yves Ouellet.

La prévention, la santé et la sécurité des travailleurs et travailleuses ne doivent pas pouvoir faire l'objet de concessions. « Quand on négocie une nouvelle convention collective, il est normal que l'employeur et le syndicat mettent de l'eau dans leur vin. Quand vient le temps de parler de santé et de sécurité du travail, nous refusons de faire des compromis », s'exclame le directeur général de la FTQ-Construction. ■

## LE JOUR DE LA SOLIDARITÉ FISCALE

# Rétablir un cadre fiscal cohérent, plus juste et plus efficace

Pour une deuxième année consécutive, l'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC) célèbre

le Jour de la solidarité fiscale en publiant un bulletin sur la fiscalité au Québec. Alors que le gouvernement Harper vient d'entamer un nouveau cycle de réduction de la capacité du régime fiscal à s'attaquer aux inégalités de revenus (hausse du CELI, fractionnement du revenu) et que le Québec s'apprête à faire de même, un débat public s'impose pour rétablir un cadre fiscal cohérent, plus juste et plus efficace.

Les travaux de l'IRÉC réalisés dans la dernière année montrent que les modifications apportées au système fiscal en ont réduit la progressivité et l'équité. Par exemple, une étude intitulée *Analyse des modifications au régime fiscal québécois des particuliers* confirme deux faits troublants. D'une part, si les contributions fiscales étaient restées au même niveau qu'elles l'étaient en 2000, les gouvernements auraient eu en 2013 des recettes supérieures de 9,5 milliards de dollars. D'autre part, l'écart entre le fardeau respectif des contribuables et des entreprises a continué de se creuser, à l'avantage de



Québec. Si les transferts fédéraux équivalaient à la moyenne de 1989-2013, le gouvernement du Québec aurait eu des recettes supplémentaires de 1,7 milliard de dollars en 2013. Elle signale aussi que les transferts fédéraux sont descendus à leur niveau le plus bas entre 1996-2004 pour ensuite remonter sans jamais revenir à leur niveau antérieur.

### Une fiscalité pour le 21<sup>e</sup> siècle

« Nous attendons d'une réforme de la fiscalité pour le 21<sup>e</sup> siècle qu'elle vise une hausse soutenable des recettes sur le long terme ainsi qu'une hausse simultanée des dépenses publiques – en particulier celles dont l'effet multiplicateur sur la croissance est le plus élevé et dont l'empreinte écologique est la plus basse. Une réforme de la fiscalité doit chercher à mettre en place une nouvelle solidarité fiscale associant le développement soutenable et la justice sociale. Elle passe par une propension à taxer ce qui ne peut pas bouger, à imposer correctement ceux qui produisent des externalités (soutenir financièrement les bonnes pratiques et faire payer plus chèrement les pratiques insoutenables) et enfin à combiner le plus efficacement possible une hausse soutenable des recettes et des dépenses », ont conclu les coauteurs Gilles L. Bourque et Julien Tousignant dans une analyse synthèse accompagnant ce deuxième bulletin du Jour de la solidarité fiscale.

Pour connaître les travaux de l'Institut, consultez le [www.irec.net](http://www.irec.net). ■

ces dernières. Une autre étude, intitulée *Portrait des revenus et de la redistribution fiscale au Québec*, montre que, contrairement à ceux qui dénoncent le supposé « enfer fiscal » québécois, en moyenne, 76 % du revenu net reste dans les poches de monsieur et madame Tout-le-monde.

Ce qui est « infernal », ce sont plutôt les impacts budgétaires d'un régime fédéral qui, depuis vingt ans, rétablit ses équilibres financiers en réduisant les transferts aux provinces. C'est ce que montre une troisième étude de l'IRÉC intitulée *Le rôle des transferts fédéraux dans les contraintes budgétaires et politiques du*

## Les travailleurs et travailleuses de l'imprimerie Québecor Média à Mirabel encore en lockout

Après seulement quelques rencontres de négociation, la direction de l'usine de l'imprimerie Québecor Média à Mirabel a imposé un lockout aux travailleurs et travailleuses. Ces derniers ont été mis en lockout le 1<sup>er</sup> septembre dernier. Il s'agit du troisième lockout en quatre négociations pour ces travailleuses et travailleurs représentés par le syndicat des Teamsters.

« Nous avons senti que le niveau de motivation des dirigeants de l'imprimerie pendant les négociations n'était pas très élevé, se désolent le permanent syndical de la section locale 555M des Teamsters, Denis Fournier. Nous étions disposés à faire des compromis sur le plancher d'emplois et sur d'éventuelles indemnités de départ, mais nos interlocuteurs n'ont pas bougé. »

À ce conflit de travail s'ajoutent les mises à pied de 15 travailleurs en janvier dernier et de



Présent sur les lignes de piquetage le 21 septembre dernier, le président de la FTQ, Daniel Boyer, a réitéré l'appui de la FTQ aux lockoutés. « La FTQ et ses syndicats affiliés sont résolument derrière vous et nous le serons aussi longtemps qu'il le faudra », a-t-il affirmé.

35 autres en août. La direction de l'usine a expliqué cette décision par « une baisse de volume de production [...] et la cessation des activités commerciales de l'usine ».

Le syndicat a déposé un grief pour chacun de ces groupes de travailleurs et une décision favorable a été rendue dans le cas de 13 des 15 premiers puisqu'ils devront être réintégrés en vertu d'une clause de la convention collective sur le plancher d'emploi. Une décision similaire pour les 35 autres est attendue d'ici la fin de l'année.

Les lockoutés ont décidé d'exprimer leur déception en ce qui a

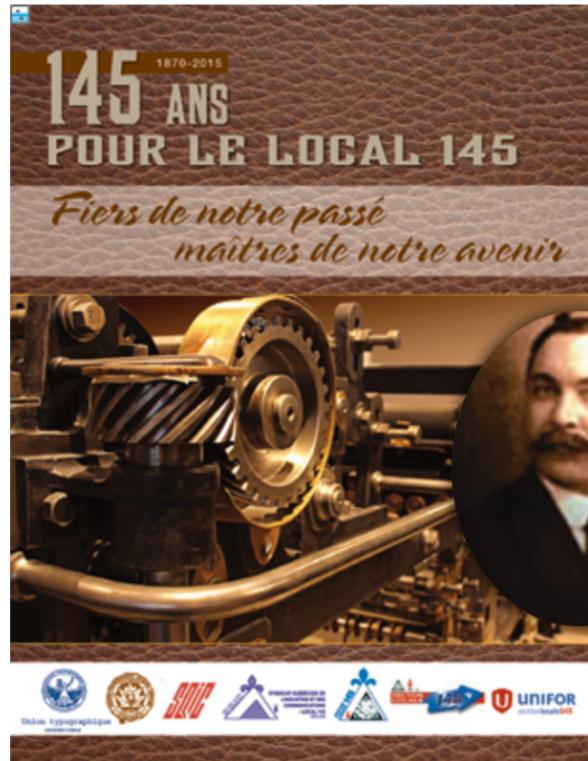
traité à l'échec des pourparlers en organisant des manifestations devant l'édifice du Journal de Montréal et à l'occasion d'un événement auquel participait Pierre Karl Péladeau. D'ailleurs, le syndicat des Teamsters a envoyé des lettres au chef du Parti québécois et à Gilles Duceppe afin qu'ils rencontrent les lockoutés.

Jusqu'à présent, les deux politiciens n'ont pas répondu à l'invitation.

Des rumeurs persistantes courent au sujet d'une éventuelle vente de l'imprimerie à un compétiteur. Les pressiers de Mirabel n'impriment désormais plus que le *Journal de Montréal*, *Le Devoir* et le *24 heures* dans cette usine ultramoderne.

« La culture organisationnelle de confrontation se perpétue depuis plus de vingt ans maintenant », déplore Denis Fournier. Les dirigeants de l'usine ne semblent pas comprendre qu'une entente négociée est toujours préférable à une entente imposée. ■

## La section locale de Gustave Francq fête ses 145 ans



De grands noms associés à l'histoire de la presse au Canada et au Québec ont fait partie de la section locale 145 au cours de ses 145 années d'existence.

Qu'on pense à Trefflé Berthiaume, fondateur de *La Presse*, qui fut président du local en 1882-1883.

Gustave Francq, l'une des figures dominantes du syndicalisme québécois pendant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, fut aussi membre du 145. Il fonda *Le Monde ouvrier*, encore publié aujourd'hui par la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ). ■

## IX<sup>e</sup> congrès du Regroupement des syndicalistes à la retraite de Montréal

Le Regroupement des syndicalistes à la retraite de Montréal (RSR-CRFTQMM) tiendra son IX<sup>e</sup> Congrès le 22 octobre prochain.

C'est sur le thème *Nos acquis..., faut les garder!* que les membres délégués pourront partager leurs expériences et échanger sur les conséquences des coupes du gouvernement libéral dans les régimes de retraite et les stratégies de mobilisation à venir.

L'invitation est lancée à toutes les personnes retraitées ou préretraitées du mouvement syndical. Si vous n'êtes pas membre du RSR, vous pouvez vous inscrire à titre d'observateur ou d'observatrice.

Le congrès se déroulera au 1200, boulevard Crémazie Est, salle du sous-sol (Édifice des TUAC).

Renseignements : Louis Larivière, président du RSR, 514 229-7497. ■



## Une très bonne nouvelle pour les personnes retraitées !

La Fédération des syndicalistes à la retraite du Québec (FSRQ) est fière d'annoncer le fruit de plusieurs mois de travail. En effet, afin de répondre à des besoins sans cesse grandissants des membres retraités de la FTQ, un programme d'assurance individuelle (Avantage Retraite<sup>®</sup>) a été mis sur pied, en collaboration avec Desjardins Assurances. Comme vous le savez,

il est probable que vos besoins d'assurance maladie augmentent au cours de votre retraite. Malheureusement, le régime provincial ne couvrira pas toutes vos dépenses en cas de maladie. Il est aussi possible qu'une assurance privée vous coûte cher ou qu'elle vous soit refusée pour des raisons de santé. Peu coûteuse, l'assurance individuelle Avantage

Retraite<sup>®</sup> peut vous aider à maintenir votre qualité de vie et à prendre soin de vous et de vos proches. De plus, cette solution vous permettra de compléter votre couverture d'assurance vie, qui demeurera un élément essentiel de votre sécurité financière, même pendant votre retraite.

Le produit est disponible depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2015 et il est possible d'y

souscrire rétroactivement. Pendant la période du 1<sup>er</sup> septembre 2015 au 1<sup>er</sup> juin 2016, Desjardins Assurances permet aux personnes ayant pris leur retraite après le 31 mars 2014 d'y souscrire sans preuve d'assurabilité. Toutefois, vous devrez présenter la demande dans les 60 jours suivant

vos participation à l'assemblée syndicale au cours de laquelle on vous l'aura présentée ou à partir du moment où vous avez reçu l'information. C'est cette date qui doit être indiquée sur le formulaire d'adhésion. Les tarifs négociés sont excellents et très compétitifs. Ceux-ci sont

garantis jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 2017 et varient en fonction de l'âge de l'assuré. Avantage Retraite<sup>®</sup> comprend l'assurance maladie, médicaments, voyage et annulation de voyage, ainsi qu'une assurance vie facultative.

Pour plus de renseignements sur l'assurance Avantage Retraite<sup>®</sup> et sur l'adhésion, consultez le [fsrq.ca](http://fsrq.ca). ■



## FISCALITÉ QUÉBÉCOISE

# Favoriser le bien commun

Présent à la commission parlementaire sur la fiscalité, le 4 septembre dernier, le président de la FTQ, Daniel Boyer, a présenté le deuxième mémoire de la centrale et a invité le gouvernement à analyser le régime fiscal québécois dans son ensemble et non pas en vase clos.



« Les orientations prises par le gouvernement du Québec et sa Commission d'examen sur la fiscalité québécoise occultent la finalité du régime fiscal

qui consiste d'abord et avant tout à financer des biens et des services publics pour favoriser le bien-être collectif de la population », a rappelé le président de la FTQ.

Après des années de compressions et d'austérité, la centrale syndicale considère que le gouvernement doit faire le choix de hausser ses revenus et de réinvestir dans les services publics plutôt que de privilégier encore une fois la réduction de la dette et les baisses d'impôts.

Alors que certaines mesures proposées, telles que l'imposition complète des gains en capital ou le bouclier fiscal, amélioreraient la progressivité du régime, la centrale a dit craindre surtout de voir le gouvernement piger à la pièce dans les mesures qui servent ses visées politiques. On en a d'ailleurs eu la preuve avec l'annonce, pendant le processus de consultation, du ministre des Finances, Carlos Leitão, à l'effet de hausser la TVQ et de baisser les impôts.

Le mémoire de la FTQ est disponible sur son portail à [ftq.qc.ca](http://ftq.qc.ca). ■

## LES MOTS QU'IL FAUT

### Faire sortir le vote

L'expression **faire sortir le vote** est un calque de l'anglais *to get out the vote*. Couramment utilisée dans un contexte d'élections, cette expression signifie « inciter les gens à aller voter ».

De nombreuses expressions en français remplacent cet anglicisme. Par exemple : **convaincre les électeurs d'aller voter ou de se rendre aux urnes, inciter les électeurs à voter ou à exercer leur droit de vote, stimuler la participation des élections ou faire voter des partisans.** ■

Source : OQLF

## Voter dans une cuisine?



Dans les années 1950, certains bureaux de scrutin étaient installés dans les maisons. Les scrutateurs et scrutatrices des élections fédérales se retrouvaient souvent à travailler dans la cuisine ou dans le salon. Les temps ont bien changé... ■

## Un Teamster au Championnat du monde Ironman

Sylvain Morin, permanent syndical au syndicat des Teamsters et mécanicien de locomotive au Canadien National (CN), court afin d'amasser des fonds pour la Société de leucémie et lymphome du Canada (SLLC) dans le cadre du programme *Team In Training*.



RÉMI MINVILLE

Avec l'aide de la Caisse de bienfaisance du CN et du syndicat des Teamsters, Sylvain a amassé plus de 150 000 \$ en 4 ans seulement. Il est à ce jour le meilleur contributeur individuel de la SLLC.

« J'ai décidé de courir pour cette cause quand j'ai appris qu'un ami de mon fils était atteint de la maladie de Hodgkin, explique l'athlète. J'ai fait des marathons, des triathlons, des demi-Ironman et des Ironman. »

Au moment où vous lirez ces lignes, il sera de retour depuis peu du Championnat du monde Ironman tenu en Autriche à la fin de l'été. Il s'agit d'un accomplissement exceptionnel et la FTQ et le syndicat des Teamsters canadiens saluent son engagement pour cette cause importante qu'est la lutte contre le cancer du sang.

Vous pouvez contribuer à cette cause vous aussi en visitant le [teamsters.ca/Morin](http://teamsters.ca/Morin). ■

## ANDRÉ MESSIER (1940-2015) Un grand rassembleur

André Messier, le directeur de l'information à la FTQ et rédacteur en chef du *Monde ouvrier* de 1986 à 2002, nous a quittés le 29 mai, à l'âge de 75 ans. Outre le fondateur historique du journal, Gustave Franck, André est, à ce jour, celui qui a occupé ces fonctions sur la plus longue période.

Né à Pointe-Saint-Charles, André est l'aîné d'une famille aux revenus modestes. Lorsque son père décède prématurément, André doit abandonner ses études pour devenir soutien de famille. Il travaille pendant sept ans chez Canada Packers avant de retourner aux études en 1966. À l'Université de Montréal, il étudie en relations industrielles et en sociologie.

C'est par l'entremise de Fernand Daoust qu'il fait la connaissance de Jean-Marie Bédard, directeur du Syndicat international du bois d'Amérique. Devant sa motivation évidente, celui-ci l'embauche sur-le-champ.

En marge de ses activités de recruteur et de négociateur syndical, André milite dans son quartier de Côte-des-Neiges. Il participe à la formation du comité d'action politique (CAP) et est membre

fondateur du nouveau parti municipal, le Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM). Il est aussi à l'origine de l'association des locataires de son quartier, dont il assume un temps la présidence.

### Le Conseil de la convergence

Délégué par son syndicat au Conseil du travail de Montréal (CTM, aujourd'hui le Conseil régional FTQ Montréal métropolitain), il participe à son renouveau. Il y est élu secrétaire général en 1973. Il fait équipe avec le nouveau président Marcel Perreault, alors leader des Postiers de Montréal.

Sous leur direction, le Conseil redevient un lieu de convergence des affiliés de la FTQ dans la région de Montréal. André Messier, qui est rarement à l'avant-scène, fait un travail quotidien d'organisateur, de mobilisateur et de formateur. Le CTM devient un allié et un agent actif du développement d'une éducation syndicale démocratique et novatrice à la FTQ.

Au CTM, il affiche cette qualité de rassembleur discret, mais efficace, qui le caractérisera tout au long de sa carrière. En 1975, il devient vice-président de la FTQ,



MICHEL CLOUTIER, 12 JANVIER 1996

André Messier, a été secrétaire général du Conseil du travail de Montréal de 1973 à 1981. Il y a été apprécié pour ses talents de rassembleur. Nous le voyons ici à l'occasion du centième anniversaire du Conseil, fondé en 1886. À sa droite, Louis Laberge, président de la FTQ de 1964 à 1991.

## La FTQ-Construction en deuil

Le 24 juillet, Yves Mercure s'est éteint à l'âge de 60 ans. Représentant syndical de la Fraternité nationale des charpentiers-menuisiers, section locale 9 de la FTQ-Construction, depuis 1986, Yves Mercure en a été le président de 1994 à avril 2015. Il a aussi assumé la présidence de la FTQ-Construction de 2008 à 2011.

Les 23 000 membres du local 9 se souviendront d'un homme passionné et engagé dans l'amélioration des conditions de

travail des travailleurs et travailleuses de la construction. « Yves a toujours été dévoué, tout autant à son travail qu'à la défense de nos intérêts. Son legs restera toujours dans la mémoire de la Fraternité », témoigne le président actuel du local 9, Camilien Bouchard.

Yves Mercure a aidé à développer une organisation solide et les preuves de sa solidarité ne manquent pas. « J'ai connu Yves Mercure lorsque je militais au local 2366. Il a été une source d'inspiration



FTQ-CONSTRUCTION

pour moi-même et pour des centaines de syndicalistes. Yves a toujours su nous motiver en nous montrant l'exemple », raconte le directeur général de la FTQ-Construction, Yves Ouellet.

La FTQ-Construction, la FTQ, ainsi que l'ensemble des membres de la section locale 9 et de la section locale 2366 offrent leurs plus sincères condoléances à la famille et aux proches de la famille Mercure. Toutes nos pensées sont avec vous.

À la demande de la famille, des dons à la Société canadienne du cancer ont été faits par la FTQ-Construction, ainsi que par la Fraternité nationale des charpentiers-menuisiers. ■

## CONFLITS FTQ AU 5 OCTOBRE 2015

EMPLOYEUR	VILLE	NOMBRE DE TRAVAILLEURS	SYNDICAT	DÉBUT DU CONFLIT
DELASTEK	SHAWINIGAN	49	UNIFOR-1209	2015-04-01 (GRÈVE)
LE JOURNAL DE MONTRÉAL, UNE DIVISION DE CORPORATION SUN MEDIA ET IMPRIMERIE MIRABEL INC.	MIRABEL	100	TEAMSTERS CANADA-555M	2015-09-01 (LOCK-OUT)

# Une dernière chance pour la planète

SUITE DE LA UNE

En vue de sa participation à la conférence de Paris, le gouvernement québécois a dévoilé en septembre sa cible de réduction de gaz à effet de serre pour 2030, soit une diminution de 37, 5 % sous le niveau de 1990. Le gouvernement entend organiser prochainement une consultation sur le sujet. Bien que cette cible semble adéquate, le gouvernement ne semble pas très préoccupé par les impacts qu'auront les changements climatiques sur les travailleurs et les travailleuses. La FTQ tient à rappeler que, pour être socialement acceptable, la transition vers une économie verte doit être équitable et juste. Elle ne doit pas se faire sur le dos de ceux et celles qui travaillent dans des industries dites polluantes et au détriment des communautés. Puisque les changements climatiques nous

concernent tous, les gouvernements doivent s'engager à mettre en place des politiques visant à répartir les coûts de cette transition.

## Plusieurs consultations à venir

En septembre, le gouvernement a organisé une commission parlementaire sur la modernisation du régime d'autorisation environnementale. La FTQ a déposé un mémoire qui est disponible sur son site Internet. Un projet de loi sera prochainement déposé et d'autres consultations auront lieu. En ce qui a trait aux hydrocarbures, plusieurs consultations sont prévues, dont celle sur la nouvelle politique énergétique du gouvernement québécois et une autre pour l'évaluation environnementale stratégique sur l'ensemble de la filière des hydrocarbures.



Le projet de loi n° 49 sur la gestion des hydrocarbures dans le golfe du Saint-Laurent a également été déposé en juin dernier. Pour le moment, aucune date n'est prévue pour une commission parlementaire. Aussi, le ministre de l'Environnement a mandaté le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement afin d'examiner la portion québécoise de l'Oléoduc Énergie Est de TransCanada. Une audience publique sera donc organisée dans les prochains mois. À suivre... ■

# JOURNÉE DE RÉFLEXION SUR L'ASSURANCE MÉDICAMENTS L'assurance médicaments à la croisée des chemins!

SUITE DE LA UNE

La FTQ tiendra une journée de réflexion sur la viabilité du régime hybride québécois d'assurance médicaments le 30 novembre\* prochain à l'hôtel Delta à Trois-Rivières. Cette journée sera une occasion pour les membres de comités d'assurances de prendre connaissance des tendances en matière d'augmentation de coûts et pour les militants et les militantes de mesurer l'ampleur des enjeux relatifs aux médicaments d'ordonnance dans le système québécois de santé.

## Des enjeux incontournables

Le régime québécois d'assurance médicaments est inefficace, inéquitable, coûteux et insoutenable à long terme. Il est inefficace, car il ne peut offrir une couverture adéquate à toute la population. Il est inéquitable parce que plusieurs personnes paient des sommes disproportionnées par rapport à leur revenu pour avoir accès aux médicaments, un bien pourtant essentiel. Il est coûteux parce que l'on accepte de rembourser des médicaments qui ne sont pas toujours efficaces. Il est insoutenable parce que le gouvernement n'arrive pas à contenir l'augmentation des coûts.

Ceci a bien sûr des répercussions dans nos régimes d'assurances collectives. Les hausses du volet médicaments incitent trop souvent les employeurs à sabrer les conditions de travail ou même à intégrer des disparités de traitement, pénalisant ainsi les nouveaux travailleurs et les nouvelles travailleuses.

Un régime public universel d'assurance médicaments permettrait d'améliorer l'accès, l'équité, l'efficacité, l'efficience, la sécurité et la qualité par rapport au régime actuel. Cet enjeu est incontournable pour le milieu syndical et pour la société québécoise dans son ensemble.

Pour vous inscrire, communiquez avec Manon Fournier du service de l'éducation de la FTQ au 514 383-8039 ou par courriel au [mfournier@ftq.qc.ca](mailto:mfournier@ftq.qc.ca). Vous pouvez également vous inscrire en ligne à [formation-syndicale.ftq.qc.ca](http://formation-syndicale.ftq.qc.ca) ■

\* Veuillez prendre note que la date a été modifiée.



## PARADIS FISCAUX

# L'éléphant dans la pièce

Les représentants et les représentantes des cinq principaux partis politiques fédéraux ont croisé le fer le mercredi 23 septembre lors d'un débat sur les paradis fiscaux. La soirée a été organisée par *Le Devoir*, la revue *Liberté* et le collectif Échec aux paradis fiscaux, dont la FTQ est membre. L'enregistrement du débat est disponible à [echecparadisfiscaux.ca](http://echecparadisfiscaux.ca).

Selon le Tax Justice Network, entre 21 000 et 32 000 milliards de dollars étaient investis dans les paradis fiscaux à l'échelle planétaire en 2010. À peu près tous les candidats s'entendent pour dire que l'évasion fiscale, une manœuvre illégale, doit être combattue. Quant aux moyens à privilégier, aucun consensus fort n'a pu être dégagé.

À cela s'ajoute l'évitement fiscal qui permet aux entreprises de recourir, sans contrevenir à la loi, à des stratagèmes afin de payer moins d'impôt. Pour

Marwah Rizqy, candidate du Parti libéral du Canada, il est essentiel que l'on s'attaque à l'évitement fiscal en changeant les lois afin que des entreprises multinationales comme Apple, Amazon et Google paient leurs impôts.

Les conservateurs ont tenu à défendre leur bilan, ainsi que leur stratégie en la matière. Selon le candidat Rodolphe Husny, trop d'impôt tue l'impôt. « En haussant les impôts, on fait en sorte que les entreprises aient recours à l'évasion fiscale », a-t-il indiqué. Cette analyse a été loin de faire l'unanimité parmi les panélistes et le public.

Le passé récent et ancien des libéraux a vite occupé l'avant-scène. « Vous avez de bonnes intentions, mais le bilan de votre parti n'est pas exemplaire », a indiqué Alexandre Boulerice, candidat du Nouveau Parti démocratique. On a vite relevé cette incohérence entre les positions des libé-

raux et les gestes de Paul Martin, ancien premier ministre du Canada, avec Canada Steamship Lines, ainsi que le recours à une PME par Justin Trudeau pour ses cachets à titre de conférencier.

Pour Cyrille Giraud, candidat du Parti vert du Canada, il importe également de poser des gestes localement. « Au lieu d'aller chez Starbucks qui pratique l'évitement fiscal, il serait préférable d'aller chez un commerçant local », a-t-il proposé.

Campagne électorale oblige, les panélistes ont digressé pour aborder plusieurs thèmes connexes comme les oléoducs, l'imposition des entreprises et la souveraineté du Québec. « Un Québec indépendant serait mieux placé pour lutter contre les paradis fiscaux parce que nous ne sommes pas redevables aux banquiers de Bay Street », a soutenu Gabriel Ste-Marie, candidat du Bloc Québécois. ■



## Bienvenue à la FTQ

REQUÊTES EN ACCRÉDITATION / DE JUIN À SEPTEMBRE 2015

- ▼ **SCFP** : Municipalité de Godbout – Tous, Ville de Trois-Rivières – Tous, Municipalité de Saint-Michel-des-Saints, Université du Québec à Rimouski – Tous les établissements, Ville de Saint-Odilon-de-Cranbourne – Secteur municipal.
- ▼ **UNIFOR** : GDI Services (Québec) S.E.C. – Montréal, Premier Tech Technologies limitée – Joliette, Goodfellow inc. – Delson, Nolicam Location de Camions inc. / Division Solution LB inc. – Chicoutimi, Nolicam Location Camions inc. – Chicoutimi.
- ▼ **MÉTALLOS** : Agence PGS – Maria, Les Projets SD inc. – Montréal, Metalium inc. – Sainte-Julie, Trimax Sécurité inc. – Saint-Jérôme – Laval – Joliette, Centre d'action bénévole de la M.R.C. de Coaticook, Relais Nordik inc. – Sept-Îles, Métallurgie Brasco Entretien inc. – Sept-Îles, Dominion Granite (9153) inc. – Standstead, Aramark Québec / Aramark Canada Ltd – Sept-Îles, Service et Construction Mobile ltée – Laval – Gatineau – Québec, Équipement Dorion (1986) inc. – Laval, Gestion Mobile ltée – Laval, Les Cartons Northrich inc. – Granby, Syndicat des métallos section locale 5778 – Fermont.
- ▼ **TUAC** : Super C, une division de Metro Richelieu inc. – Rouyn-Noranda, Gestion Francine Denis inc. – Donnacona, Gestion Beaudoin et Denis inc. – Donnacona, Résidence Bromont inc. – Bromont, Neptune Technologies & Bioressources inc. – Sherbrooke, Groupe Patrick Morin inc. – Louiseville, Les Systèmes Techno-Pompes inc. & Les Systèmes géothermiques Jean-Guy Samson inc. – Québec, IGA Rodrigue & filles / 1950, boulevard Dionne – Saint-Georges-de-Beauce, Boire OVO inc. – Acton Vale, Béton Royal 2000 (2855-3980 Québec inc.) – Sherbrooke, Les marchés d'aliments naturels Tau inc. – Brossard, Autobus des Monts inc. – St-Hyacinthe – L'Ange-Gardien, Service Corporation International (Canada) ULC – La maison Darche services funéraires – Longueuil, Société en commandite Tech Blend – Saint-Jean-sur-Richelieu, Services Vinci Park (Canada) Inc. – Québec.
- ▼ **TEAMSTERS** : Services environnementaux Richelieu inc. – Beloeil, Accès Location d'Équipements inc. – Sainte-Julie, Groupe Compass (Québec Ltée) – Québec, Les Entreprises Transkid inc. – Québec, Rail Cantech inc. – Varennes, Corporation canadienne de stationnement Impérial – Montréal, AEG Facilities Canada ULC – Québec, Brick (MC) – Saint-Hubert.
- ▼ **SOEES-298** : S.E.C. Place Alexandra – Beauport, 9213-8510 Québec inc. – Québec, Résidence Notre-Dame inc. (9110-9512 Québec inc.) – Victoriaville, Maison d'hébergement Simonne-Monet-Chartrand – Chambly.
- ▼ **UES-800** : Novexco inc. – Laval, Building & Maintenance Ind. (BMI) – Gatineau, GDI Services (Québec) S.E.C. – Gatineau, Controlnet services d'entretien d'immeubles inc. – Montréal, Rôtisserie Boisbriand inc. – Boisbriand, Fafard et Frères ltée – Saint-Ludger-de-Milot, GDI Services (Québec) S.E.C. – Québec.
- ▼ **SPQ** : Municipalité de Saint-Honoré – Tous les établissements étant utilisés comme poste ou caserne.
- ▼ **AMI** : AGF Accès inc. – Montréal.
- ▼ **AIEST** : Société de développement culturel de Terrebonne (SODECT/TVT) – Théâtre du Vieux-Terrebonne et la Salle du Moulinet, Odyscène inc. (Théâtre Lionel-Groulx, Cabaret de l'Église Sacré-Cœur) – Sainte-Thérèse, AEG facilities Canada ULC – Amphithéâtre appelé Centre Videotron et son site incluant toutes dépendances.

## COUPON D'ABONNEMENT GRATUIT

Nom	Prénom	
Syndicat ou organisme	Section locale	
Adresse		
Ville	Province	Code postal
Employeur		
Téléphone Travail ( )	Poste	Résidence ( )
Courriel		Nombre d'exemplaires
Faire parvenir à : Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) 565, boul. Crémazie Est, bureau 12100, Montréal (Québec) H2M 2W3		